

**Maliens de l'Extérieur : Vers la création  
d'un nouveau front par le gouvernement ?**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2020

**751**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



# Bah N'Daw Le pyromane



**COVID-19 : La carence des autorités de  
la Transition**

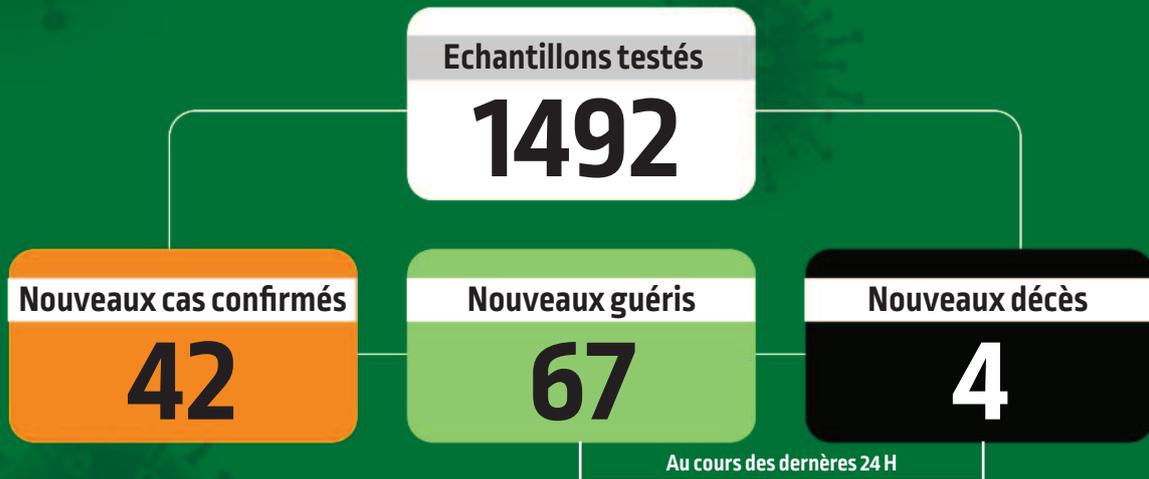


**WANEP-Mali : Dialogue Politique National pour  
un programme de gouvernance inclusive**

# COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au Mardi 15 décembre 2020



## Bilan global de la situation du Covid 19



## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand  
la distance de sécurité  
ne peut être respecter



Se laver les mains  
régulièrement



Tousser ou éternuer  
dans le coude



Respecter la distance  
de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique  
pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer  
les mains



Eviter de se toucher le visage :  
la bouche, les yeux ou le nez

<b>Une</b>	Bah N'Daw : Le pyromane	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	<p>Visite de terrain du premier ministre à l'INRSP et à l'hôpital du Mali : Le PM demande de corriger les insuffisances <b>P.12</b></p> <p>Péril terroriste : Des cargaisons d'armes destinées à l'EIGS signalées au Burkina Faso <b>P.12</b></p> <p>Tournée du président de la transition : Bah N'Daw rencontre la communauté malienne de Côte d'Ivoire <b>P.13</b></p> <p>Visite de terrain : Le vice-président de la transition à Nara <b>P.13</b></p> <p>Mali : Nouveaux affrontements entre al-Qaïda et l'État islamique <b>P.14</b></p> <p>Gestion des affaires courantes de l'état : Bah N'Daw, ce président qui n'en a que faire des Maliens <b>P.14</b></p>	
<b>Actualité</b>	<p>COVID-19 : La carence des autorités de la Transition <b>P.20</b></p> <p>WANEP-Mali : Dialogue Politique National pour un programme de gouvernance inclusive <b>P.22</b></p> <p>Lutte Anti-Corruption au Mali : Malgré les efforts, la caisse de l'Etat continue de saigner ! <b>P.23</b></p> <p>Deuxième audience publique de la Commission vérité, justice et réconciliation : Quelle leçon de moralité avons-nous retenue sur les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique ? <b>P.24</b></p> <p>Maliens de l'Extérieur : Vers la création d'un nouveau front par le gouvernement ? <b>P.26</b></p> <p>Police Nationale : Le DG à la rencontre des nouvelles recrues <b>P.27</b></p>	
<b>Politique</b>	<p>Dr Brahim Fomba : Petit commentaire du "discours de démission" d'un président qui "ne démissionnera point" ! <b>P.28</b></p> <p>Mali : Une transition aux débuts difficiles et militarisés <b>P.29</b></p> <p>Le divorce est consommé entre les inconditionnels de l'Imam Dicko : Boubou Lah met le coordinateur de la CMAS Issa Kaou N'Djim dans ses petits souliers ! <b>P.30</b></p>	
<b>Culture &amp; société</b>	Photographie : Un deuxième inter biennal pour les jeunes photographes maliens <b>P.32</b>	
<b>International</b>	<p>Côte d'Ivoire : Le président Ouattara prête serment pour un troisième mandat <b>P.33</b></p> <p>Dr Ousmane Kaba et Makalé Camara à l'investiture d'Alpha Condé : Ce que ces deux ex-candidats ont dit à la presse <b>P.34</b></p>	
<b>Sport</b>	Fangantigui : Nouhoum Bakayogo dit Ivo, une force indéboulonnable <b>P.35</b>	



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Bah N'Daw : Le pyromane

**Le président de la transition, le colonel-major Bah N'Daw a choisi de mettre le feu à la maison Mali par des propos incendiaires aux conséquences incalculables. Par amateurisme ou par cynisme ?**

**A**u Mali, il est muet comme une carpe : il ne place mot sur aucun sujet au point qu'il a été, à plusieurs reprises « porté disparu ». Même ses interventions programmées et officiellement annoncées ont été annulées. Et pourtant il est le président de la transition. Du moins formellement. Lui, c'est le colonel-major Bah N'Daw, une des plus grandes déceptions du Mali des temps modernes.

Mais pourquoi donc ne parle-t-il jamais au Mali alors que dès qu'il met pied dehors, il est comme une mitrailleuse détraquée qui tire sans arrêt dans tous les sens ? On peut risquer une première explication : Bah N'Daw ne préside rien. Nommé par son Vice-président, il ne dispose d'aucune marge de manœuvre et doit se contenter de jouer le figurant, la marionnette. Alors dès qu'il dispose d'une petite marge de liberté, il se défoule. Normal pourrait-on conclure.

Ainsi, lors de son avant dernière sortie en de-

hors du Mali, quand, commentant les décrets contestés sur le Conseil National de Transition, il a déclaré être au-dessus de la mêlée et s'en tenir à sa signature. Oubliant ou ne sachant pas que face à une grogne socio-politique ou à une contestation sociale de grande enver-

sure, le rôle du président n'est pas de faire la politique de l'autruche mais plutôt de calmer le jeu. Il est vrai que le costume de président diffère des nouveaux costumes qu'arbore fièrement notre Bah N'Daw national. Ce costume présidentiel paraît un peu trop large pour le colonel-major.

En attestent les propos d'une scandaleuse légèreté qu'il a tenus aux maliens de Côte d'Ivoire à l'occasion de sa participation à l'investiture du président Alassane Ouattara pour un troisième mandat le lundi 14 décembre. Traduction libre et Transcription :

**« Comme je l'ai déjà dit, une charge im-**





posée par Dieu est toujours supportable. Nous, nous essayons de faire ce que nous pouvons. Comprendre cela pourrait faciliter beaucoup de choses. Tous les problèmes que nous avons proviennent de nous-mêmes, de nos comportements, de notre être. Si j'ai été appelé (à cette fonction) c'est à cause de mon être. Donc que chacun imite l'autre dans ce sens. En disant la vérité. Donc c'est ce qui a fait qu'on m'a amené comme président de la Transition.

Il y a eu des problèmes sur les rôles de civil et de militaire. Ils sont allés chercher un ancien militaire... Je dis que moi, je suis un civilo-militaire. Donc tout le monde a eu satisfaction. Car je suis les deux. Je réponds au statut de militaire comme de civil. Voilà ou nous en sommes. Avançons alors...

Aujourd'hui, il n'y a ni majorité ni opposition. Mais les choses ne sont pas faciles au regard de la situation du pays.

Je ne dis du mal de personne mais la vérité doit être dite. Comment accepter que dans la situation actuelle des gens décident de faire grève ? Comment comprenez-vous cela ? Ecoutez ce que je vous dis. Le pays sort d'un trou profond et avant que le bébé ne relève, on lui exige de courir avec un fardeau sur la tête. Comment faire cela ? Mais Dieu est grand ! C'est ce que je puis dire.

Autrement comment peut-on parler de grève aujourd'hui au Mali si on est en possession de ses facultés mentales ? Au point que les administrateurs civils décident de faire grève.

**On dit que mon habitude est de démissionner. Mais cette fois je ne démissionnerai pas. Nous réglerons nos comptes... Je ne dis de mal de personne mais je ne sais pas faire la politique. Il n'est pas facile pour nous de parler. Nous ordonnons et vous exécutez sinon je cogne. C'est ce dont j'ai l'habitude.**

**Je parle dans le cadre de la Loi. Que j'applique d'abord à moi-même. »**

La légèreté des propos, les demi-mensonges et les autoglorifications ont étonné plus d'un de la part d'un homme réputé modeste et humble. Fausse image.

Car, voici Bah N'Daw accréditer lui-même la fable de prétendues démissions qui n'ont jamais existé. Par exemple, il a été éjecté du gouvernement IBK à la suite d'un remaniement ministériel et remplacé par Tiéman Hubert

Coulibaly sans aucune crise politique. IBK n'en voulait plus et l'a remercié. Sans plus ni moins. Le président Bah N'Daw a surtout étonné plus d'un en s'attribuant des mérites comportementaux qui expliqueraient qu'il ait été appelé comme président de Transition. Se croit-il donc le plus vertueux des maliens ? Hum !!! Enfin il bat lui-même en brèche le gras mensonge servi aux maliens et au monde sur son statut civil. La Charte de la transition exigeait un civil comme président de la transition. Lui se déclare civilo-militaire. Dont acte !

Mais le plus déplorable est que le président de la Transition s'est comporté en véritable pyromane et ne se serait pas pris autrement s'il avait voulu saborder les négociations en cours et saboter l'action gouvernementale. Comment peut-il en effet suggérer que des partenaires sociaux de l'envergure de l'UNTM ou des administrateurs civils premiers serviteurs de l'Etat, ne sont pas en possession de leurs facultés mentales ? Comment peut-il nier aux administrateurs civils le droit de grève que leur reconnaît la loi ?

In fine, Bah N'Daw a obtenu le résultat qu'il recherchait : faire échouer les négociations qui étaient en cours entre le gouvernement et l'UNTM qui a décrété une grève de cinq jours très largement suivie aussi bien dans le secteur public que dans le privé.

En effet, la centrale syndicale historique, dès la publication des propos de Bah N'Daw a décidé, purement et simplement de se retirer des négociations qui se poursuivaient pour mettre un terme à la grève. Une déclaration au ton





ferme a été publié à cet effet : « **Suite aux propos menaçants, méprisants à l'encontre des syndicalistes (Travailleuses et Travailleurs) exerçant feuds droits de grève tenus par le Président de la Transition Monsieur Bah N'DAW à Abidjan en Côte d'Ivoire le 14 décembre 2020, le Bureau Exécutif de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) tout en condamnant avec véhémence le manque de respect, de considération frappés de violence contenu dans sa déclaration, a décidé de rompre toute négociation avec**

**le Gouvernement du Mali jusqu'à nouvel ordre. »**

Et considérant que les propos de Bah N'Daw sont « de nature à menacer le syndicalisme » qui est un droit constitutionnel, le secrétaire général de l'UNTM a estimé qu'il « **ne sert à rien encore d'aller nous s'asseoir et discuter** » et décidé « **de nous retirer de la rencontre qu'on avait entamé hier et le temps de nous préparer pour la suite de la grève de 5 jours et éventuellement en relation avec d'autres syndicats, .. pour préparer la suite à venir. Voilà pourquoi**

**nous avons préféré ce matin quitter. »**

De leur côté, les administrateurs civils regroupés dans la Plateforme d'action Commune (SYLMAT, SYNAC, SYNTRACT et CS-ADR) ont publié un communiqué clouant au pilori Bah N'Daw. Lire en encadré.

Comme on le voit donc, le président de la transition, le colonel-major Bah N'Daw a sciemment choisi de plonger le Mali dans le chaos.

**A quelle fin ? Quels comptes règle-il ?**

**La suite nous édifiera.**

■ Moctar Sow





SYNAC



SYLTMAT



SYNTRACT



CS- ADR

### COMMUNIQUE N° 08

C'est avec stupéfaction que les syndicats de la Plateforme d'Action Commune (SYLTMAT, SYNAC, SYNTRACT et CS-ADR) ont appris à travers les réseaux sociaux, les propos insultants, discourtois et menaçants, tenus devant la diaspora Malienne à Abidjan, le lundi 14 décembre 2020, par le président de Transition, Monsieur Bah N'DAW à l'endroit des travailleurs en grève, en général et des administrateurs civils, nommément pris à partie, en particulier.

La Plateforme d'Action Commune constate avec étonnement que c'est la deuxième fois, en moins de trois mois, que le président de la Transition s'en prend nommément aux administrateurs civils, malgré une lettre de dénonciation de ses propos tenus lors de son investiture.

La Plateforme d'Action Commune prend l'opinion publique nationale et internationale à témoin, qu'au lieu de faire face à leurs obligations, les autorités de la Transition, avec à leur tête le chef de l'Etat Bah N'DAW, procèdent par des insultes, menaces et intimidations, caractéristiques de tout individu sans idée ni solution.

Cette sortie du président de la Transition, aussi humiliante qu'hallucinante pour le Mali, confirme les inquiétudes amplement justifiées des plus avisés et sages de nos concitoyens qui pensent que « tout privilège obtenu sans effort fourni ne peut être porteur de respect, de travail et de résultat ». C'est pourquoi, le sage Birago DIOP a averti en ces termes : « Quand ramasser devient trop facile, se baisser devient difficile ! »

Le président de la Transition vient de prouver, si besoin en était encore de le dire, que pour toute fonction, il faut en être préparé et en avoir les aptitudes. La solution aux problèmes d'un pays ne passe pas par les menaces, insultes et intimidations.

La Plateforme d'Action Commune fait constater au président de la Transition que, de son investiture à la tête de l'Etat malien à ce jour, l'avis quasi unanime de ses concitoyens les plus neutres et lucides est que le respect de la Constitution, de la Charte, des lois et règlements du pays, semble être la cadette des préoccupations de son régime, témoins les multiples violations que nous nous épargnons de lister et qui agitent, chaque semaine, les diverses couches socio-professionnelles ensemble ou à tour de rôle.

La Plateforme d'Action Commune fait savoir que l'exercice de la magistrature suprême d'un pays commande de la lucidité, de la retenue, du respect envers ses concitoyens fussent-ils des ennemis, des adversaires, des malades mentaux, surtout à l'extérieur du pays. Il impose au prince du jour une culture permanente de l'intérêt général et de l'impartialité.

La plateforme d'Action Commune fait connaître au chef de l'Etat Bah N'DAW que le Mali, Etat-Nation, est composé d'hommes et de femmes, bien portants ou en situation de handicap, humbles ou célèbres, riches ou pauvres, civils ou militaires, en liberté ou en détention, qui demeurent tous égaux en droits et en devoirs et par conséquent méritent chacun et tous, respect et considération.

La plateforme d'Action Commune informe l'opinion que l'acharnement tant affiché par les autorités de la Transition, sous la houlette de son président trahi par ses menaces vis-à-vis des administrateurs civils, n'est pas fortuit. Il est l'expression de leur volonté affichée d'envahir la représentation de l'Etat par les petits copains abandonnant les nombreux champs de bataille pour des postes plus tranquilles et moins risqués. C'est le sens de la relecture forcée et en catimini en cours du Décret n°2015-0067/P-RM du 13 février 2015, déterminant les conditions de nomination et les attributions des chefs de circonscription administrative et la nomination de plus d'une centaine de porteurs d'uniformes dans les jours et semaines à venir.

La Plateforme d'Action Commune demande au président de la Transition de se hisser à la hauteur de sa digne et exaltante mission qui lui commande de se défaire de son parti pris pour sa corporation au détriment des autres travailleurs en général et des administrateurs civils, en particulier.

Aucune insulte, aucune menace, aucun chantage ne saurait nous ébranler et nous dévier de notre combat pour plus de sécurité dans notre travail, plus de justice et d'équité et pour plus de respect à notre corporation !

La Plateforme d'Action Commune invite enfin ses militantes et militants à rester sereins, déterminés et imperturbables !

P /Le SYNAC



Ousmane Christian DIARRA

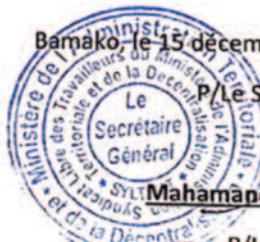
P/Le SYTRACT



Housseini TOURE

Bamako, le 15 décembre 2020

P/Le SYLTMAT



Mahamane Sidiya MAIGA

P/Le CS-ADR



Admani Alphamoye

## MOUNTAGA TALL



BERO MAMADOU YACOUBA MAIGA NOUS QUITTE 1991. Nous sommes en pleine lutte pour l'instauration de la Démocratie au Mali. Avec tous les risques qu'il fallait assumer.

Le doyen Mamadou Y. Maiga, militant de l'ADEMA-Association habite à Sema-Faladié. Comme moi.

Ce jour donc de février 1991, je rentrais chez moi, après une matinée bien remplie en contacts pour l'implantation du CNID-Association en vue de réaliser nos objectifs.

Ce n'était pas encore le temps des téléphones portables et j'ignorais que des dizaines d'éléments des forces de sécurité avaient encerclé ma maison avant d'ailleurs de s'y introduire pour tout fouiller avant de tout casser. Sans égard pour mon épouse et mes enfants âgés de 6, 3 et 1 an.

Flairant le danger que je courrais, Mamadou Y. Maiga avait posté de jeunes gens aux entrées des rues qui menaient à mon domicile pour m'alerter et me dissuader de rentrer chez moi.

Il m'a ainsi évité au minimum une arrestation voire une « bavure policière programmée ». Je m'en suis toujours souvenu et chaque fois que j'ai voulu lui redire Merci il est délicatement passé à un autre sujet. J'attendais le moment de témoigner de cette solidarité militante. Mais voilà que la volonté divine change mon agenda.

Merci Doyen.

Merci aussi à mes voisins qui se sont organisés pour protéger mon domicile et évacuer ma famille. C'est ce jour que pour poursuivre le combat que je suis rentré en clandestinité.

Mais ceci est une autre histoire.

Dors en paix Doyen.

Puisse ALLAH le Miséricordieux t'accueillir parmi ses Elus.

Amine !



## Figaro du Mali



En un mot : Oumar Mariko, le cohérent  
Qu'on l'aime ou qu'on le déteste : Oumar Mariko est d'une cohérence à toute épreuve sur l'échiquier politique. Quand il ne veut pas, il dit non. Quitte à en faire les frais. Il a toujours mis dehors les militants et élus qui ne respectent pas les consignes de son parti.

Sous ATT, il s'est débarrassé de ses députés qui allaient à contresens. Et lors de la dernière législature écourtée, il n'a pas hésité à se séparer encore des élus partis s'inscrire dans un groupe parlementaire non indiqué.

Malheureusement, les grands partis ne pourront jamais faire dans cette éthique politique surtout quand ce sont leurs premiers responsables qui foulent au pied les décisions du parti. C'est d'ailleurs pourquoi ils sont considérés comme les plaies de la démocratie malienne. DAK Source indicateur de renouveau



## Jeune Afrique



Alpha Condé a prêté serment lundi devant la Cour constitutionnelle pour un troisième mandat à la tête de la Guinée. Affirmant être ouvert au dialogue, il a cependant appelé l'opposition à « bannir de ses propos et de ses actes la violence ».



Premier Afro-Américain nommé secrétaire adjoint au Trésor et fervent défenseur du multilatéralisme, Adewale Adeyemo doit aider les États-Unis à surmonter leur pire crise économique depuis le krach de 1929.



Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilukamba, à qui Félix Tshisekedi a demandé de démissionner, refuse de quitter son poste. Julien Paluku Kahongyha, ministre de l'Industrie et membre du FCC de Joseph Kabila, l'appelle à prendre les devants pour éviter le « ridicule » d'une motion de censure.



### M. Nouhoum Togo - Officiel

#Hombori: Ce jour le 15 décembre 2020 aux environs de 12h, un véhicule des #FaMa (Forces Armées Maliennes) a heurté un #EEI (Engin Explosif Improvisé) dans le cercle de #Douentza (nouvelle région). Le bilan provisoire fait état de quatre (4) soldats sont tués et 01 autre blessé.  
Moussa Nimaga / #Rezopacom



### Média A

URGENT : USURPATION DE TITRE  
ARRESTATION D'UN FAUX GENDARME PAR LE COMMISSARIAT DU 10 ÈME ARRONDISSEMENT  
Aujourd'hui mardi 15 décembre 2020 aux environs de 13h 30, la police du 10ème arrondissement a arrêté un braqueur sur le pond qui est entre senou et Diatoula.  
Le monsieur venait de Sénou en allant vers Diatoula. Il avait un sac sur sa moto Diakarta, on la arrêté pour un contrôle, il dit qu'il est gendarme de la promotion 2006, le policier lui a demandé d'ouvrir son sac, il l'a ouvert, il y avait deux pistolets, un talky walky et un sachet blanc rempli de drogues. Après une minute de question posée, les policiers on compris qu'il n'était pas gendarme.  
Il a été embarqué au commissariat.  
#Pr\_TOURAMAGAN



### Radio Guintan



Tatakarat: Affrontements entre EIGS et GSIM. Les 2 groupes ont reçu des renforts venus du Burkina Faso et du centre pour le GSIM et de la zone de Tessit pour l'EIGS. Les 2 groupes s'affrontent depuis quelques jours. Les combats ont fait plusieurs morts des 2 côtés. Les affrontements seraient à l'origine du sabotage des antennes de réseau mobile.



Au moins 200 gros porteurs sont bloqués à la frontière de Zegoua à cause de la grève de l'UNTM.  
A,C Guintan



### RFI



Au lieu de reconnaître sa défaite après la confirmation de la victoire de Joe Biden par les grands électeurs américains, le président américain Donald Trump a annoncé ce lundi 14 décembre la dé-

mission de son ministre de la Justice William Barr, quelques heures après ce nouveau revers. Malgré les accusations de la Maison Blanche, ce fidèle allié de Donald Trump avait admis qu'aucune « fraude à une échelle susceptible de changer le résultat de l'élection » n'avait eu lieu.



Dans la nuit de vendredi à samedi, plusieurs centaines de lycéens ont été kidnappés dans leur pensionnat à Kankara, au nord-ouest du Nigeria, par une centaine d'hommes armés à moto. D'abord attribuée aux « bandits » qui opèrent dans cette zone habituellement, l'attaque a été revendiquée par Abubakar Shekau leader du groupe jihadiste Boko Haram.



### Bennchico Savadogo

Galère n'est pas bon dehmon petit frère m'a fait dépôt orange money de 15.000f et je lui ai envoyé un SMS en disant merci tonton



### Etienne Fakaba Sissoko

Soit M'BA DAW n'a pas compris les enjeux de la crise actuelle, soit il travaille à faire tomber la transition. Dans les deux cas, il doit présenter ses excuses à l'UNTM avant qu'il ne soit trop tard.



### Seydina Abass Drame

Un autre vient de tomber après isse. Modibo FOFANA SG du chemin de fer membre du BE/UNTM, négociateur est tombé ce matin avec l'arme à la main. Camarade, nous allons t'honorer in chala. Les travailleurs du chemin de fer ne seront pas orphelins.



Le dernier jour où nous nous sommes séparés dans la salle de négociation tu me disais, camarade, toi et moi ne parlent pas beaucoup mais dit leur de ne pas réveiller le crocodile qui dors' Crocodile, dors en paix saya gni chougnaï. Allah ka ida yoro souma FOFANA



### Apiè Sangala

Bah Ndaw s'exprime plus à l'étranger qu'au Mali.



### Actus APEJ Gao

Poursuite du suivi des stagiaires placés en entreprises privées  
Suivi des stagiaires placés au niveau de l'ONG SEAD par la Coordination Régionale de l'APEJ de Gao. Cette opération a pour objectif de s'assurer de la présence effective des jeunes et de leur assiduité au sein des structures d'accueil. En marge de cette visite, les deux structures ont également discuté une possibilité d'extension du partenariat sur d'autres produits de l'APEJ tel que l'accompagnement des jeunes à travers l'entrepreneuriat et le financement leurs projets.  
Jeunes, investissons pour votre emploi



De grâce, préparez lui toujours des éléments de langage et en toutes circonstances. Ça fait partie de votre boulot.

Selon l'OCEI l'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

## Visite de terrain du premier ministre à l'INRSP et à l'hôpital du Mali : Le PM demande de corriger les insuffisances



Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le Premier ministre, Moctar Ouane, a effectué une visite surprise à l'Institut National de la Santé Publique (INRSP), puis il s'est rendu à l'hôpital du Mali afin de s'imprégner sur l'état des lieux des travaux. Pour lui, il s'agit de veiller pour qu'il n'y ait aucune pénurie dans ce domaine.

**A** propos de l'INRSP, le Premier ministre, accompagné de son staff, a visité d'abord les deux blocs de prélèvements, avant de se transporter dans la salle des résultats. Selon le Coordinateur National du Covid-19, Dr Akory Ah Iknane, cette salle peut faire un examen de 900 à 1500 prélèvements par jours. Ensuite, le chef du gouvernement a visité les salles de dépouillement, de traitement des échantillons et de saisie.

« Le test nous permet de prendre la juste mesure contre la maladie de Covid-19 dans notre pays », a précisé Moctar Ouane, lundi le 14 décembre 2020, en présence du ministre de la Santé et du Développement social, Dr Fanta Siby. En plus, il a poursuivi que le gouvernement s'engage à veiller pour qu'il n'y ait aucune pénurie dans ce domaine. Avant d'ajouter que le travail se poursuive dans les jours avenir, il annoncera les commandes qui sont en cours de livraison.

« Nous avons constaté que ce service rencontre beaucoup de difficultés au niveau de la transmission des résultats », a révélé Moctar Ouane avec regret, qui a déclaré que son gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires afin de corriger rapidement ces insuffisances.

Ensuite, le chef du gouvernement et sa délégation se sont rendus à l'hôpital du Mali d'où ils ont été accueillis par le DG Ousmane Attaher Dicko. Au cours de sa visite, le premier responsable de la Primature a souligné la nécessité de rendre hommage aux personnels sanitaires menant un combat de titan contre le Covid-19. « je suis venu les apporter la modeste salutation du gouvernement », a-t-il jauté.

En outre, il annoncera que le gouvernement assurera toutes primes qui leurs seront dues. Sans aller avec le dos cuillère, le PM a réaffirmé que toutes les dispositions seront prises afin que les décisions relatives soient effectives.

A l'issue de sa visite, PM a remis des matériels médicaux à la direction générale de l'hôpital du Mali. Par ailleurs, ces kits sont entre autre composés des moniteurs multi-paramètres de surveillance, des charriots de transport, de négatoscopes, des réfrigérateurs, des portances

## Péril terroriste : Des cargaisons d'armes destinées à l'EIGS signalées au Burkina Faso



On va inéluctablement vers une intensification des combats entre groupes terroristes rivaux qui tentent d'étendre leur influence dans le nord-Mali. C'est le moins qu'on puisse affirmer aujourd'hui.

**I**l faut mettre l'accent sur la multiplication des accrochages depuis le début de cette semaine. Pire, de sources signalent l'arrivée imminent de cargaisons d'armes neuves destinées aux combattants de l'EIGS. Ces armes très sophistiquées, d'après les informations, seraient en transit au Burkina Faso. La zone de TESSIT serait la destination de ces cargaisons d'armes signalées dans un pays voisin confronté comme le nôtre d'ailleurs au phénomène terroriste. Question alors : Les autorités de ce pays voisin sont-elles informées de cette présence d'armes de guerre en transit dans leur pays ? En début de semaine, des combats intenses avaient opposé les deux groupes rivaux : le GSIM et l'EIGS. Le bilan des combats qui ont duré plusieurs heures demeure inconnu.

Les sources parlent d'importantes pertes de part et d'autre des deux groupes. Le GSIM est sous le contrôle du chef historique de la rébellion armée IYAD AG Ghaly, non moins dirigeant d'Ançar-dine. Contrairement au MNLA qui avait déclenché la dernière rébellion au nord, IYAD AG Ghaly a demandé l'application de la charia c'est-à-dire la loi islamique. C'est pourquoi de nombreux acteurs maliens sont pour des négociations avec lui en vue d'un retour de la paix dans les régions nord-Mali. Considéré comme un chef terroriste par la communauté internationale, le nom du seigneur de guerre IYAD figure sur une liste noire dressée par le Gouvernement Américain. Quant à l'EIGS auquel son mouvement livre une guerre sans merci, il est composé par des combattants venus d'ailleurs. Ce sont des étrangers qui sont venus faire la guerre sur le sol malien sous le prétexte de défendre les principes et valeurs de l'islam. Il faut rappeler que depuis quelques temps, le Groupe d'Autodéfense Touareg Imghad et Alliés (GATIA) s'alarme d'une nouvelle présence massive....

**Source : Le Soir De Bamakon**

et d'autres matériels de soin.

Cette décente du premier ministre sur le terrain est perçu par les autorités sanitaires comme une lueur d'espoir. Mais force est de reconnaître que cette pandémie continue de faire des ravages à travers.

**Ibrahim Sanogo**

## Tournée du président de la transition : Bah N'Daw rencontre la communauté malienne de Côte d'Ivoire



**E**n marge de sa tournée en Côte d'Ivoire, le Président de la Transition SEM Bah N'DAW a rencontré la diaspora malienne installée dans le pays.

La rencontre a eu lieu dans une atmosphère très cordiale. Elle a débuté par l'exécution de l'hymne national suivi d'une séance de bénédictions pour la réussite de la Transition, des mots de félicitations à l'endroit du Chef de l'Etat et des prières pour le retour de la paix et de la sécurité ainsi que la cohésion sociale au Mali.

Au cours de la rencontre, le Chef de l'Etat a insisté auprès de ses compatriotes, sur le respect des gestes barrières pour se protéger de la covid-19 qui, dit-il, existe bel et bien et peut tuer. SEM Bah N'DAW a également prôné l'unité entre les Maliens pour l'aider à réussir les missions de la Transition qui sont, entre autres :

- Réussir les élections générales
- Lutter contre le terrorisme
- Lutter contre la corruption et l'impunité.

- Œuvrer au retour de la paix et de la concorde au Mali

Le Chef de l'Etat a souhaité que chaque Malien se retrouve autour de l'essentiel pour aller à l'apaisement de la tension sociale.

Il a remercié ses compatriotes pour l'accueil qu'ils lui ont réservé et les a invités au respect des lois du pays d'accueil tout en n'oubliant pas la mère Patrie, le Mali.

Profitant de l'occasion qui leur a été donné de s'entretenir avec leur Président, les Maliens de la Côte d'Ivoire ont fait part de leurs préoccupations lesquelles, pour leur plus grand bonheur, ont obtenu quelques éléments de réponses.

Le Ministre en charge des Maliens de l'Extérieur M. Alhamdou AG ILYÈNE a informé l'assistance de la mise en œuvre très prochaine d'une politique du Gouvernement de la Transition, en faveur de la diaspora. Il s'agit notamment de :

- la disponibilité des pièces d'identité et des cartes Nina
- la correction des insuffisances
- l'accès à la bonne information
- la régularisation et l'harmonisation du statut des Maliens de l'extérieur et des migrants rapatriés
- la facilitation de la réinsertion des migrants rapatriés en finançant

## Visite de terrain : Le vice-président de la transition à Nara



**L**e Vice-Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta s'est rendu ce lundi 14 décembre 2020 à Nara dans le cadre d'une visite de terrain. Objectif, encourager les hommes pour leur dévouement et leur expliquer les grandes réformes du moment. Le choix de Nara est loin d'être fortuit si l'on sait son importance dans le dispositif de défense dans le secteur du Sahel. Après la visite des positions établies autour du camp, le Vice-président et sa délégation se sont recueillis sur les tombes de trois éléments tombés en 2015 lors d'une attaque dirigée contre le camp de Nara. Une visite de courtoisie a été rendue au Chef de village de Nara qui a, pour la circonstance, fait des bénédictions pour le retour rapide à la normale. S'adressant aux hommes, le Colonel Assimi Goïta a mis l'accent sur la cohésion entre les éléments dans l'exécution de leurs missions quotidiennes. Quant au Chef d'état-major général des armées, il a rassuré les hommes sur les réformes en cours. C'est pourquoi il a évoqué les nouvelles acquisitions et a également informé les hommes de la construction prochaine du camp de Nara dont le financement est déjà disponible.

"Nous n'avons pas droit à l'erreur", a enfin rappelé le Vice-Président de la Transition avant d'insister sur le rôle de l'Armée dans la sécurisation des élections à venir.

**Source : Fama**

des projets générateurs de revenus.

En somme, il s'agit d'une grande réforme en faveur de la diaspora malienne qui prend en compte la création prochaine d'une Confédération des Associations des Maliens de l'Extérieur, CAMEX, comme seul interlocuteur de l'Etat.

Le Ministre des Maliens de l'extérieur a également donné des informations sur certaines activités de son Département qui prennent en compte la protection des Maliens de la diaspora où qu'ils soient. A ce jour, plus de 36 000 Maliens en difficulté ou en détresse ont été rapatriés au frais de l'Etat. Enfin, M. Alhamdou AG ILYÈNE a invité à son tour les Maliens de la Diaspora à une meilleure organisation, à la cohésion et à la concorde, mais aussi et surtout, à investir au pays.

Les Maliens de la Côte d'Ivoire sont considérés comme la plus grande communauté à l'Extérieur. Selon les estimations, ils représentent plus de 65 % de l'ensemble de la diaspora malienne dans le monde.

**Source : Présidence de la république**

## Mali : Nouveaux affrontements entre al-Qaïda et l'État islamique



Au mois d'octobre, des combats violents opposant les combattants du groupe État islamique et d'al-Qaïda avaient été signalés. C'est à nouveau le cas depuis une dizaine de jours dans la région du Gourma malien. Les branches locales des deux organisations terroristes, Aqmi et l'EIGS, sont en concurrence au Sahel pour le contrôle de certaines zones.

Une précédente bataille d'importance avait aussi eu lieu au printemps dernier, dans la zone des Trois frontières Mali-Niger-Burkina. Les affrontements entre Aqmi et l'EIGS mobiliseraient des centaines de combattants, selon des chefs des groupes armés du Nord, signataires de l'accord de paix mais observateurs avertis de l'activité des groupes jihadistes sur leur terrain, des sources militaires, ainsi que des analystes de la situation sécuritaire dans la région.

Les affrontements les plus récents se concentrent dans le Gourma et plus précisément vers les communes d'Indelimane, Ntillit ou encore N'Daki, dans la région de Gao. Il s'agit le plus souvent de « combats de rencontres » très localisés, d'assassinats ciblés ou d'embuscades, et non de batailles rangées à grande échelle.

Entre avril et juin dernier, c'était déjà dans cette zone du Liptako-Gourma que les branches locales du groupe État islamique et d'al-Qaïda s'étaient affrontées. Depuis, les combats entre les deux organisations jihadistes internationales s'étaient calmés, pour ce qui concerne le terrain sahélien, sans pour autant cesser totalement.

« Avantage au GSIM »

Les combattants de l'État islamique auraient pour la première fois remporté certaines victoires, grâce notamment à des hommes venus du Nigeria. « On a vu des gens parlant des langues qui ne sont pas connues au Mali », rapporte une source locale. Ces renforts sont rapportés par plusieurs sources qui ne s'accordent pas nécessairement sur leur envelopure.

Ces derniers jours, c'est le groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM ou JNIM, selon son acronyme en arabe), lié à Aqmi, qui aurait repris le dessus. Les affrontements auraient fait plusieurs dizaines de morts, avec finalement un « avantage au GSIM » sur lequel s'accordent les différentes sources contactées, même si aucun bilan fiable n'est disponible.

« Ces combats s'inscrivent dans un temps long », explique surtout un haut-gradé en poste dans la région, qui estime que la bataille en cours relève largement « de l'observation et de l'usure » et que le dénouement définitif est donc encore loin.

## Gestion des affaires courantes de l'état : Bah N'Daw, ce président qui n'en a que faire des Maliens



Alors que les Maliens se sont plaints durant des années du silence et de l'absence occasionnels d'IBK accusé d'être insensible aux souffrances des populations, il semblerait qu'on ait aujourd'hui un président à la hauteur des critiques précédemment formulées. En effet, après plusieurs mois à la tête de l'État, le président de la transition Bah N'Daw a su exceller dans le domaine du silence ! Pas une fois le chef de l'Etat n'a été publiquement entendu, comme pour faire oublier aux Maliens qu'il y a bel et bien un président supposé diriger cette transition.

C'est avec déception que les Maliens assistent impuissants à la désintégration progressive du Mali. Désintégration dans tous les secteurs : social, sanitaire, sécuritaire, économique et autres. Le gouvernement qui a été mis en place dispose en son sein des membres actifs, mais pas dans les domaines escomptés. Le choix du président Bah N'daw qui avait suscité tant d'espoir a rapidement montré son revers de la médaille. Ancien ministre de la défense sous le régime IBK, il se murmurait que ce dernier avait démissionné par conviction. Il s'est désigné alors aux yeux des Maliens le portrait d'un homme honnête, sérieux, prêt à tout pour défendre ses positions, quitte à démissionner de son poste. Bah N'daw, ancien militaire et homme de carrure imposante, semble avoir du mal à s'imposer face à son vice-président. Depuis plusieurs semaines, nous assistons à des mises en scènes, et mascarades. Le pays a beau être à feu et à sang, Bah N'Daw ne sort point la tête ne serait-ce que pour s'adresser à ceux qu'il gouverne. Les exemples sont nombreux et non des moindres.

AWA TRAORE

Source : NOUVEL HORIZON

Frappes de Barkhane

Plusieurs sources évoquent enfin des frappes aériennes de la force française Barkhane : menées au cours des derniers jours, elles auraient visé essentiellement des positions d'Aqmi, ce qui aurait eu pour effet de favoriser les combattants du groupe État islamique.

Barkhane ne souhaite faire « aucun commentaire » sur le sujet, mais précise réaliser ses opérations « en fonction des renseignements disponibles », « sans discrimination » entre les groupes terroristes ennemis.

Source : RFI



# HOMMAGE

**Au doyen Mahamadou  
Yacouba MAÏGA**

## L'Association Alliance pour la Démocratie au Mali - A.DE.MA -

### **L'Association ADEMA (Alliance pour la Démocratie au Mali) est en deuil.**

Notre Doyen, Mahamadou Yacouba MAÏGA 2ème Vice-président du Comité Directeur, membre fondateur de l'association nous a quittés ce samedi 12 décembre 2020, nous laissant dans une profonde tristesse, impuissants face à la volonté divine !

Nous appartenons au Créateur et nous retournerons à Lui ! Loué soit Il !

Nous présentons à sa famille, ses amis, ses camarades, nos condoléances très émues et leur témoignons notre solidarité face à cette douloureuse épreuve.

Le samedi 21 novembre dernier, il était avec nous à la Pyramide du Souvenir à notre atelier sur « Mali : la Nation en question » et comme à son habitude, ponctuel comme une horloge.

La constance de son engagement patriotique a forcé l'admiration des jeunes et moins jeunes et nourrit la motivation de nombre d'entre eux.

Pendant ces longues années de combat partagé, il a séduit ses camarades par sa simplicité et sa très grande modestie au regard de son parcours singulier de syndicaliste et d'homme politique d'envergure ; par son assiduité à toutes les activités de l'Association. Mais également par son empathie naturelle : il avait une attention particulière, un mot gentil, affectueux pour chacune et chacun de ses camarades.

Il nous surprenait par son optimisme à toute épreuve aux moments les plus difficiles, éprouvants pour notre pays et notre peuple. Il ne ratait aucune occasion de nous exhorter à maintenir haut le flambeau du combat pour la sauvegarde et le renforcement de notre démocratie, la défense des idéaux du 26 mars et des valeurs républicaines. Surtout ces dernières années, Il n'a eu de cesse de rappeler aux plus jeunes d'entre nous, qu'ils devaient assumer leur devoir de génération face aux atteintes à notre intégrité territoriale et notre souveraineté nationale.

Très cher Doyen, nous voulons te dire simplement Merci! Merci d'avoir tant aimé le Mali, de lui avoir donné le meilleur de toi.

Merci de nous avoir tenu la main aux moments les plus pénibles, de doute, de peur même.  
Merci pour ta confiance et ton affection.

Oui ! nous témoignons que tu as accompli plus que ta part d'ouvrage et nous prions le Tout Puissant de nous donner la force physique et morale de poursuivre le combat auquel tu as consacré ta vie !

« Ta fille présidente », tous les membres du Comité Directeur, les militants et sympathisants de ton association te garderont éternellement dans leur cœur.  
Dors en paix Doyen ! Que le Tout Puissant maître des mondes t'accueille dans son paradis éternel ! Amine !  
Bamako le 14 décembre 2020.

**P/Le Comité Directeur.  
La présidente  
Mme SY Kadiatou SOW.**

# OCLEI

EN **10**  
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

## 1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

## 2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

## 3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

## 4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

## 5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
  - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
  - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
  - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

## 6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

## 7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

## 8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

## 9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

## 10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

---

### Adresse de l'OCLEI

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN  
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22  
Boite Postale : E3977  
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml

## COVID-19 : La carence des autorités de la Transition

Les prédictions de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) concernant l'épidémie de la Covid-19 sur le continent africain se sont avérées totalement exagérées. Ces prédictions se fondaient sur la situation épidémiologique des pays européens, américains et asiatiques qui, malgré des moyens nettement plus élevés, ont connu un véritable drame humain. Des pays comme les États-Unis, l'Italie, la France ou l'Espagne ont payé un lourd tribut à la Covid-19 avec des dizaines de milliers de morts. L'Afrique s'en sort beaucoup mieux en dépit d'habitudes de vie qui auraient dû favoriser l'explosion de la maladie à coronavirus. Le Mali n'échappe pas à cette situation où à l'analphabétisme ambiant s'ajoutent une incrédulité et un refus de se plier aux exigences des mesures-barrières. Pourtant, la courbe des contaminations n'a jamais été aussi élevée dans notre pays depuis le mois de novembre 2020 où l'on frôle la centaine de nouveaux cas chaque jour et une mortalité également en hausse. Le Gouvernement de la Transition aidé des autorités sanitaires a pris

des mesures visant à juguler la pandémie mais celles-ci sont butées à la résistance des populations particulièrement dans la capitale Bamako où les cérémonies de mariages, de baptêmes et de funérailles attirent toujours plus de monde. Dans les lieux de grands rassemblements comme les marchés, les mesures-barrières sont le dernier des soucis des populations malgré l'alarme lancée par les autorités sanitaires. La situation risque de devenir incontrôlable si les autorités politiques ne durcissent pas les conditions d'application des mesures-barrières.

La Covid-19 est officiellement apparue au Mali le 25 mars 2020, quand deux cas importés ont été signalés à Bamako, la capitale, et Kayes dans la Région éponyme à l'ouest du pays. Très rapidement, des mesures visant à circonscrire la maladie ont été prises. Il s'agit du couvre-feu, de la distanciation, de l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, de la fermeture des écoles, des bars et dancings et du port du masque dans les lieux publics. De l'avis des spécialistes, ces mesures,

quoiqu'impopulaires, ont permis de circonscrire la maladie qui ne s'est manifestée à l'intérieur du pays que beaucoup plus tard. Cependant la faiblesse des cas de contamination et l'exaspération de la population ont conduit les autorités politiques à lever certaines restrictions.

En effet, le niveau de contamination officiellement déclaré a difficilement atteint les 20 cas quotidiens de mars à septembre 2020. Il est arrivé même des jours où aucun cas n'était signalé. Il faut cependant souligner que les autorités sanitaires maliennes n'ont pas les moyens nécessaires pour couvrir toute la population malienne à cause particulièrement du très faible niveau de dépistage. Ainsi, les cas non déclarés officiellement pourraient être plus élevés compte tenu de la non-fréquentation des centres hospitaliers par une grande partie de la population. Par ailleurs, l'arrivée de la grippe saisonnière à la faveur de la saison froide et de l'harmattan qui souffle en cette période de l'année a pu cacher des cas de Covid-19, les populations prenant pour un simple rhume des contaminations au coronavirus.

C'est à partir du mois de novembre 2020 qu'on a pu constater une montée en flèche des cas de contaminations officielles jusqu'à dépasser la centaine par jour. Selon le Pr Akory Ag Ik-





nane, coordinateur de la lutte contre le Covid-19, les regroupements de dizaines voire des centaines de milliers de personnes pour la fête du Maouloud expliquent la flambée des cas de contamination actuels. En effet, sans masque pour la plupart et au mépris des mesures de distanciation, les musulmans maliens se sont massivement regroupés partout au Mali pour célébrer la naissance et le baptême du prophète Muhammad, célébrés à la fin du mois d'octobre 2020. Frileux pour tout ce qui concerne la communauté musulmane, les autorités maliennes, d'IBK à la Transition, évitent de prendre des mesures qui incommoderaient les musulmans du pays. Au plus fort de l'épidémie sous IBK et encore plus aujourd'hui, aucune fermeture des mosquées n'a été décrétée, quand les autorités catholiques ont, elles-mêmes, pris l'initiative de fermer les lieux de culte.

D'autres causes expliquent la montée des cas de contamination. Ce sont les regroupements à l'occasion des cérémonies de mariage, de baptême et les funérailles. Ces événements sociaux sont des occasions de grandes contaminations, les personnes y participant ne prenant aucune disposition comme le simple port de masque et encore moins le respect de la distanciation pratiquement impossible à imposer. Avec plus de trois millions d'habitants, Bamako reste le principal foyer de contamination du Mali. Cependant, des cas de Covid-19 sont de plus en plus signalés à l'intérieur du pays même si ceux-ci restent moins importants. La faiblesse de la couverture médicale dans ces contrées et l'incrédulité des populations qui l'accompagne font toutefois craindre l'expansion de l'épidémie sur l'ensem-

ble du territoire national.

La situation de la Covid-19 est donc préoccupante au Mali tant sur le plan épidémiologique que sur celui de la faible capacité de riposte des hôpitaux du pays. A cela s'ajoute l'éventualité d'une rupture des stocks de kits sanitaires, notamment les tests. Les Maliens qui, dans leur majorité, ne croient pas à la Covid-19, ne sont point intéressés par le dépistage de la maladie. Seuls les candidats au voyage à l'extérieur du pays se pressent à l'Institut National de Recherche en Santé Public (INRSP) pour des tests obligatoires en vue de quitter le territoire national. Certes les autorités de la Transition viennent d'édicter de nouvelles règles comme le port obligatoire de masque dans les lieux publics, le travail à distance quand cela est possible et une présence tournante dans les bureaux. Cependant toutes ces mesures ne concernent qu'un nombre limité de populations, les fonctionnaires et les travailleurs dans les bureaux.

En effet, les lieux de grandes retrouvailles quotidiennes que sont les marchés échappent totalement à ces mesures. En plus les autorités sont quasiment incapables de contrôler tout ce monde encore moins de les verbaliser. C'est pourquoi la sensibilisation des populations aux gestes qui sauvent comme la distanciation, le lavage systématique des mains au savon, et la distribution massive de masques de protection sont les meilleurs moyens pour lutter efficacement contre la Covid-19. Comme le disent les spécialistes de la maladie, il n'y a pas meilleur médecin que soi. Si chacun à son niveau respectait les consignes données, il y a de fortes chances que l'on puisse endiguer l'épidémie. Mais dans un pays à majorité analphabète et fataliste comme on ne peut l'être, les difficultés à faire accepter la maladie et respecter les gestes-barrières sont multipliées au centuple. Et la frilosité des autorités de la Transition à prendre des décisions rigoureuses et salvatrices rend la lutte contre la Covid-19 encore plus incertaine. Car la Covid-19 demande une riposte énergique de la part de tous, à commencer par les autorités politiques. Comment peut-on administrer des populations avec la peur au ventre ? La reculade du Président Bah N'Daw lors de son adresse avortée à la Nation a été le plus mauvais signal à l'endroit des Maliens. Le devoir de protéger les populations impose celui de prendre des mesures parmi les plus impopulaires si la vie de la Nation est menacée car la Covid-19 aime les lieux où les tergiversations et la reculade prospèrent.

■ **Diala Thiény Konaté**



## WANEP-Mali : Dialogue Politique National pour un programme de gouvernance inclusive



**W**ANEP et ses partenaires ont organisé ce lundi 14 décembre, à l'hôtel Sheraton, un atelier de haut niveau sur le dialogue politique pour le programme de gouvernance inclusive. Deux jours durant, les participants procéderont à une réflexion sur les objectifs et le format du dialogue politique au Mali.

Dans son discours d'ouverture, le directeur exécutif de WANEP-Mali a exprimé son espoir que le Mali retrouve la paix et la réconciliation. Aussi, selon Dr Chukwuemeka Eze, cet atelier est un espace permettant aux participants venus de plusieurs pays d'Afrique de partager

leurs expériences avec le Mali afin que notre pays s'en inspire pour se relever et tourne la page de cette période difficile qu'il vit depuis 2012.

La représentante de la Vice-présidente de la CEDEAO qui est une partenaire privilégiée de WANEP, pense que le Mali est sur la bonne voie pour ce faire. Et que l'atelier sur le dialogue politique national qui a réussi à réunir autant de cadres va certainement contribuer à la politique malienne de recherche de la paix et la stabilité.

La coordinatrice de la Coalition Nationale des Femmes (CNF) a donné les détails sur les ob-

jectifs et le format du Dialogue Politique National. Selon Dr Diallo Dédia Kattrra, le peuple du Mali nous interpelle et on doit tout mettre en œuvre pour nous relever de cette crise. Le partage d'expériences qui constitue un moment extrêmement important des travaux va servir de source d'inspiration pour proposer un document qui prendra en compte les spécificités du Mali en général et de chacune de ses régions en particulier. L'action de masse des femmes du Libéria pour la paix, le processus de paix post-conflit des femmes de la Mano-River et le processus de paix et de réconciliation au Togo ont largement outillé les participants surtout la CNF dirigée par Dr Diallo Dédia Kattrra.

Une vidéo d'une dizaine de minutes a fait le résumé de la tournée de la Coordination de la CNF dans les régions du Mali pour partager la vision de la CNF et sensibiliser les femmes sur leurs rôles et leurs places dans le processus de paix et dans la gouvernance de notre pays. Une présentation des principales préoccupations de gouvernance affectant les femmes maliennes et les recommandations spécifiques, la participation des femmes à la prise de décision, (la participation des femmes aux instances décisionnelles), le relèvement économique des femmes dans le cadre de la crise de la COVID-19, la sécurité et la protection des femmes sont entre autres éléments indispensables à l'inclusivité du Dialogue politique national pour une bonne gouvernance. Tout ceci procède des considérations générales, au regard des réalités sociopolitiques du pays qui entend utiliser le dialogue comme outil susceptible de faire participer toutes les couches sociales, y compris celles vulnérables à la vie de la nation.

Parmi les idées fortes à partager dans les recommandations, il faut retenir que l'exercice en tant que mécanisme visant à exorciser les antagonismes politiques et les tensions sociales doit être intégré par tous les gouvernants dans la recherche de la paix et de la réconciliation.



■ Moctar Sow

# Lutte Anti-Corruption au Mali : Malgré les efforts, la caisse de l'Etat continue de saigner !

La lutte contre la corruption reste un caillou dans la chaussure des autorités de notre pays. Tous les indices montrent que le bien public n'est plus sacré. La réussite de la transition passe inéluctablement par une lutte implacable contre les bandits à col blanc.

La corruption et la délinquance financière ont pris des proportions incommensurables dans notre pays, en même temps que les structures d'audit et de contrôle des finances publiques se multipliaient. Combattre un tel système, tentaculaire est osé, car les acteurs, en plus d'être à tous les niveaux, semblent puissants et solidaires.

La croisade contre la corruption et la délinquance financière lancée depuis quelques mois est en marche. Aujourd'hui, l'on se demande si l'édifice institutionnel aussi délicatement en construction ne sera pas fragilisé par une sorte de chasse aux sorcières. La question principale qui hante les esprits des maliens est de savoir : Est-ce que la justice aura la main bénie du chef de l'Etat, Bah N'Daw, pour aller jusqu'au bout de ce processus sans une interférence ? En tout état de cause, le peuple jugera le président de la transition à travers son discours d'investiture. Il a clairement dit qu'il fera de la lutte contre la corruption son cheval de bataille. Plusieurs dossiers judiciaires restent encore poussiéreux. L'on a l'impression que jusqu'à présent que la ficelle de la justice est toujours tirée par le sommet de l'Etat.

Plusieurs acteurs politiques maliens sont dans le collimateur du procureur du pôle économique et financier. Mais en réalité, ce sont les menus fretins qui font les frais de cette justice à géométrie variable. En référence l'arrestation de Bakary Togola de l'APCAM avait suscité un brin d'espoir. L'angoisse et l'amertume commencent à prendre le dessus. Face à cette chasse aux sorcières comme le dirait l'autre, personne n'est à l'abri. Servir la nation n'est plus qu'une équation de s'enrichir sur le dos du contribuable malien. La fièvre de cette lutte est montée à tel enseigne que beaucoup de responsables se bousculent chez les marabouts et les féticheurs pour des divinations afin qu'ils soient épargnés.

Et pourtant, le président IBK avait averti tous les militants de son parti, le RPM, et de ses

amis de circonstance qu'il ne protégera personne en cas de dérive dans la gestion du dernier public. Ce message du chef de l'Etat n'a pas été bien perçu par plusieurs hommes politiques. Sinon comment comprendre que des centaines de milliards puissent se volatiliser dans la nature sans aucune trace ? Cette lutte a-t-elle permis de renflouer les caisses de l'Etat ? Autant d'interrogations qui coupent le sommeil aux maliens avertis.

La vérité dans cette histoire est que la corruption s'est érigée en un système depuis l'avènement de la démocratie au Mali. Comme pour dire que la démocratie est synonyme de corruption. Les politiciens maliens doivent revoir leur copie car, il s'existe présentement une crise de confiance entre gouvernants et gouvernés. Il faut une union sacrée autour de la

justice malienne pour un Mali en paix.

La corruption constitue un fléau social dont les conséquences sont multiples et néfastes. Elle est considérée comme un fléau qui sape la démocratie et l'Etat de droit, entraîne des violations des droits de l'homme, fausse le jeu des marchés, nuit à la qualité de la vie et crée un terrain propice à la criminalité organisée, au terrorisme et à d'autres phénomènes qui menacent l'humanité. La corruption est une des grandes causes des mauvais résultats économiques, c'est aussi un obstacle de taille au développement et l'atténuation de la pauvreté. C'est pour mettre fin à toutes ces dérives que les structures à cet effet, ont lancé une lutte implacable contre la délinquance financière qui a atteint une proportion importante dans notre pays.



La sacralité du bien public était institutionnalisée dans notre culture, dans notre imaginaire. Des générations entières ont sacrifié à ce précepte traditionnel depuis nos aïeux jusqu'à la période contemporaine. Au sortir de la nuit coloniale, qui a introduit bien de nouveaux comportements, mis en scène de nouveaux acteurs et instruit de nouveaux rôles, l'interdit de la « chose commune », foroba fèn, a été, avec le temps, transgressé. Un nouvel état d'esprit a germé dans le rapport aux nouveaux pouvoirs, avec la corruption de certains fonctionnaires et négociants véreux.

Ainsi, de 1960 à nos jours, les phénomènes de détournement, de malversation, d'accaparement illicite des ressources publiques, ont peu à peu pris corps et, au fur et à mesure, de l'ampleur. Par finir, un phénomène de perversion aidant, jouter du bien public à sa guise, est devenue chose normale, banale, presque un droit des manipulateurs, cautionnés par la société au seuil de la misère. Lorsque la population gagne difficilement son pain, dans un Etat en déficit permanent rendant le revenu aléatoire, le système de redistribution sociale fait de celui qui a l'argent un héros, surtout si généreux dans le geste, peu importe l'origine de sa fortune. C'est du moins ce que l'on constate.

La paupérisation massive change les regards, sinon les mœurs, et c'est ce qui advint dans un pays où l'on préférerait se donner la mort que d'être convaincu de vol.

La corruption et la délinquance financière ont pris des proportions incommensurables dans notre pays, en même temps que les structures d'audit et de contrôle des finances publiques se multipliaient. Combattre un tel système tentaculaire, est osé, car les acteurs, en plus d'être à tous les niveaux, semblent puissants et solidaires.

La lutte contre la corruption et la délinquance financière a été un engagement et une volonté affichée par les plus hautes autorités de l'Etat du Mali, dans le but de mettre fin à des pratiques illicites, frauduleuses voire criminelles de gains de diverses natures pour un profit personnel au détriment du trésor public et de toutes les autres entités d'intérêt général.

■ Ibrahim Sanogo

## Deuxième audience publique de la Commission vérité, justice et réconciliation : Quelle leçon de moralité avons-nous retenue sur les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique ?

**D**es larmes ont coulé, des pleurs suite à la narration des événements des survivants de massacre, de meurtre, d'actes de torture qui ont permis de voler leurs espoirs, piétiné leurs joies de vivre, basculer leur avenir pour les plonger au fond de l'incertitude et de la précarité qui sont encore plus destructrices que les violations racontées à l'occasion de la deuxième audience publique non judiciaire de la Commission vérité, justice et réconciliation tenue ce 05 décembre dernier. Durant toute une journée d'audience, ces braves hommes et femmes qui malgré les atrocités subies, des violences, des tortures et des traitements inhumains, ont ouvert leurs cœurs et parlé de leurs vécus au peuple malien. Un partage certes douloureux mais très important pour l'instauration d'une paix durable à travers la recherche de la vérité, la réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques.

Les témoignages que nous avons entendus ne visaient ni à accuser tel ou tel régime, ni certains corps de l'Etat spécifiquement, ni même des groupes armés en particulier mais il s'agissait plutôt, de porter un regard introspectif sur nous-mêmes, afin de susciter une prise de conscience collective en tant que nation décidée à tirer les leçons du passé pour construire un avenir meilleur pour ses enfants. Les récits des victimes que nous avons pu entendre étaient très émouvants comme celui du 9 juin 2019, le jour où a eu lieu le massacre de Sobane Da dans la région de Mopti qui a coûté la vie à plus de 100 personnes. Des rescapés de ce drame, Lazare Dara et Isaac Dara racontent la scène : « **Ce jour-là des hommes armés sont venus à motos entourer le village de Sobane Da et ont com-**

**mené à faire des tirs. C'était vers le soir. Les habilitants, apprenant le son des tirs, se sont réfugiés dans leurs habitations. Ces hommes armés ont d'abord emporté tous nos animaux. Après ils ont mis du feu aux greniers et incendié toutes les habitations en utilisant de l'essence. Malgré les cris des gens, ils n'ont pas cessé. Le lendemain, nous, rescapés et des habitants du village voisin avons compté les victimes. Elles étaient au nombre de 102 personnes. Parmi ces 102 victimes, j'ai perdu 14 membres de ma famille dont mon père et ma mère... Nous étions 8 personnes dans la chambre. Quand les hommes armés sont venus, ils ont mis des herbes (aliments bétail) sur le toit de la chambre, et ils ont mis le feu. J'ai été le seul survivant de cette scène »**

Quant à Maïmouna Mohamed, une dame de Tombouctou, âgée de 27 ans est une victime de 2013. Cette dame affirme que son mari et un autre touareg très connu à Tombouctou auraient été enlevés en 2013 à Tombouctou par des militaires maliens quand elle était au Niger chez ses parents. Quelques jours après l'enlèvement, elle a appris que son mari était détenu dans une prison à Goundam, d'autres disent à Ansongo. A ses dires, après six mois on a appelé son père pour lui dire que son mari est mort.

Une autre victime de Léré, région de Tombouctou en 1991 ajoute sur les émotions de la salle en racontant l'histoire de la mort de son père qui était infirmier à Niafunké. Il venait voir sa famille chaque mois. Il fut enlevé et emmené par des militaires maliens. Et c'est avec un boucher que Mariam a appris que son père est tué. Mariam veut connaître toute la vérité sur



le meurtre de son père. Quant aux rescapés d'Ogossagou, ils se disent victimes de l'attaque de « **leurs voisins dogons en complicité avec l'Armée** ». La tragédie a eu lieu le 23 mars 2019. À la veille de cette attaque, selon eux, il y a eu un affrontement entre les communautés dogon et peul vivant toutes les deux dans cette localité. Au lendemain de ce conflit, ont-ils ajouté, «trois véhicules militaires ont traversé leur village pour aller dans celui des Dogons». «**C'est ainsi que dans la nuit, des hommes lourdement armés sur des motos sont venus attaquer notre village et y mettre le feu**», ont raconté deux survivants.

A travers cette deuxième audience émouvante, ça été une catharsis pour les personnes affectées par les événements dramatiques qui ont jalonné la vie sociopolitique de notre pays. Nous avons su non seulement que ces victimes ont été délaissées à eux-mêmes sans l'assistance quelconque de l'Etat malien. Des victimes avec des peines perdues en abandonnant leurs villages après avoir tout perdu. Même si notre histoire nationale a connu des épisodes douloureux, il faut aussi admettre que le pardon demeure une valeur cardinale de notre société. Il y a eu certes des blessures qui ont entamé le tissu social, mais nous de-

vons reconstruire notre vivre ensemble sur la base de la vérité et de la justice qui ne doivent effrayer personne comme la souhaité toutes les victimes passées à la barre. Ces victimes semblent pardonner ces actes odieux car le pardon est une valeur cardinale dans notre société malienne. «Si un Dogon tue tous les Peuls, il n'a pas gagné, et cela, vice-versa» nous explique une victime. Elles ont néanmoins sollicité de l'Etat la prise en charge de leurs familles ayant « tout perdu suite à ces tragédies ». Elles ont aussi demandé que les autorités prennent leurs responsabilités en désarmant tous ceux qui détiennent illéga-

ment des armes. Pour cela l'Etat malien doit impérativement remettre les victimes dans leur droit car chaque être humain a le droit de faire ce qu'il veut de sa vie, il est inconcevable qu'il soit privé de cette vie.

« **Nous n'acceptons pas la banalisation de la violence car le Mali doit tourner la page douloureuse de son histoire malgré les blessures qui ont entamé son tissu social, les Maliens doivent reconstruire le vivre ensemble sur la base de la vérité et la justice** », fulmine le Pm Moctar Ouane.

Bokoum Abdoul Momini

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)  
Site : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

## Maliens de l'Extérieur : Vers la création d'un nouveau front par le gouvernement ?



L'annonce a été faite par le ministre en charge des Maliens de l'Extérieur M. Al-hamdou Ag Ilyène, en marge de la visite du président de la transition, Bah N'Daw, en Côte d'Ivoire : le gouvernement de Transition va travailler sur une grande réforme en faveur de la diaspora malienne qui prendra en compte la création prochaine d'une Confédération des Associations des Maliens de l'Extérieur (CAMEX), comme seul interlocuteur de l'État. S'achemine-t-on vers la fin de l'hégémonie du HCME (Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur) ? Ça en a tout l'air !

D'autres mesures sont envisagées dont, entre autres, la mise en œuvre d'une politique de gestion des maliens de l'extérieur pour prendre en compte certaines questions comme la disponibilité des pièces d'identité et des cartes Nina ; la correction des insuffisances constatées ; l'accès à la bonne information ; la régularisation et l'harmonisation du statut des maliens de l'extérieur et des migrants rapatriés ; la facilitation de la réinsertion des migrants rapatriés en finançant des projets générateurs de revenus.

En marge de sa tournée en Côte d'Ivoire, le Président de la Transition, Bah N'Daw a rencontré la diaspora malienne installée dans ce pays. La rencontre, nous rapporte-t-on, a eu lieu dans une atmosphère très cordiale. Elle a ainsi débuté par l'exécution de l'hymne national suivi d'une séance de bénédictions pour la

réussite de la Transition, des mots de félicitations à l'endroit du chef de l'Etat et des prières pour le retour de la paix et de la sécurité ainsi que la cohésion sociale au Mali.

Au cours de la rencontre, selon la présidence de la République, le chef de l'État a insisté auprès de ses compatriotes sur le respect des gestes barrières pour se protéger de la covid-19 qui, dit-il, existe bel et bien et peut tuer. Bah N'DAW a également prôné l'unité entre les Maliens pour l'aider à réussir les missions de la Transition qui sont, entre autres : - Réussir les élections générales ; - Lutter contre le terrorisme ; - Lutter contre la corruption et l'impunité ; - Œuvrer au retour de la paix et de la concorde au Mali.

Aussi aura-t-il souhaité que chaque malien se retrouve autour de l'essentiel pour aller à l'apaisement de la tension sociale. Occasion pour lui de remercier ses compatriotes pour l'accueil qui lui a été réservé et de les inviter au respect des lois du pays d'accueil tout en n'oubliant pas la mère Patrie, le Mali. Profitant de l'occasion qui leur a été donné de s'entretenir avec leur Président, les Maliens de la Côte d'Ivoire ont fait part de leurs préoccupations lesquelles ont obtenu quelques éléments de réponses.

Le ministre en charge des Maliens de l'Extérieur, M. Al-hamdou Ag Ilyène a ainsi informé l'assistance de la mise en œuvre très prochaine d'une politique du Gouvernement de la

Transition, en faveur de la diaspora par les mesures citées plus haut.

Il a également donné des informations sur certaines activités de son département qui prennent en compte la protection des Maliens de la diaspora où qu'ils soient. « A ce jour, plus de 36 000 maliens en difficulté ou en détresse ont été rapatriés au frais de l'État », a-t-il indiqué.

Enfin, M. Al-hamdou Ag Ilyène a invité les maliens de la Diaspora à une meilleure organisation, à la cohésion et à la concorde, mais aussi et surtout, à investir au pays. Les Maliens de la Côte d'Ivoire sont considérés comme la plus grande communauté à l'extérieur, et selon les estimations, ils représentent plus de 65 % de l'ensemble de la diaspora malienne dans le monde.

Le gouvernement de transition est sans doute en train de créer un autre front, en plus de la grogne sociale en cours (grèves dans presque tous les secteurs d'activité), qui risque de dégénérer. En effet, la Confédération des Associations des Maliens de l'Extérieur annoncée risque de susciter une opposition du HCME qui, selon son président, est l'émanation de la conférence nationale de 1992, et reste jusqu'à preuve du contraire, le vrai interlocuteur de l'Etat. Le ministre a-t-il déjà pris langue avec le HCME pour ce faire ?

■ Yama DIALLO

## Police Nationale : Le DG à la rencontre des nouvelles recrues

« Tolérance zéro aussi pour l'usage de l'alcool, du tabac et de la drogue » !

Le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Moussa AG INFAGHI, a rendu visite, hier mardi 15 décembre 2020, aux nouvelles recrues en formation à l'Ecole Nationale de Police (ENP). Il était accompagné par le Directeur de la Formation, le Contrôleur Général Mamy SYLLA. L'objectif était de s'enquérir des conditions de la formation commune de base des recrues de la Police Nationale. La délégation du Directeur Général de la Police Nationale a été accueillie par le Directeur de l'ENP, le Contrôleur Général Seydou DIARRA, et le Directeur du Centre d'Instruction (DCI), le Commandant de Police Soumaila GOITA.

Après la revue des troupes, l'Inspecteur Général Moussa AG INFAGHI et sa délégation ont rencontré les recrues. Face aux recrues sous-officiers, le Directeur Général de la Police Nationale a d'abord rappelé le rôle du policier dans l'exercice de sa fonction. « Le fonctionnaire de police a pour rôle d'éduquer, prévenir et sensibiliser les populations. A défaut de cela, s'ajoute la répression de façon légale, mais la répression ne doit pas être placée au-

dessus de la prévention » a-t-il dit.

L'occasion était également bonne pour l'Inspecteur Général Moussa AG INFAGHI pour préciser qu'aucun comportement néfaste ne sera toléré. Au cours de son intervention, il a demandé aux recrues de bannir les comportements qu'ils avaient avant d'être là. « Aucun comportement à ternir l'image de la Police ne sera toléré. A l'école de Police, il existe un règlement intérieur qui est basé sur la discipline, donc vous devez respecter ce règlement qui est en vigueur. Tolérance zéro aussi pour l'usage de l'alcool, du tabac et de la drogue », fera-t-il savoir aux jeunes.

Il a aussi demandé à l'encadrement de renforcer la vigilance et les efforts pour la réussite des missions. Le policier doit servir son pays avec dignité, loyauté et bravoure. Pas de place pour les indisciplinés, car je ne veux pas voir des policiers qui ternissent notre image. Je veux une police qui fait la fierté nationale. Une Police Nationale, qui va rester conforme à son statut » a-t-il martelé, avant de demander aux jeunes futurs policiers de se sacrifier pour le pays, car le métier de policier demande beau-

coup de sacrifices. « On ne peut pas embrasser le métier des armes sans la discipline » a-t-il insisté.

Selon toujours l'Inspecteur Général Moussa AG INFAGHI, le contexte sécuritaire actuel la police oblige à modifier un peu son système de formation, d'où la présence des encadreurs militaires. « Ces frères d'armes vont nous aider dans la mise en œuvre de notre plan de formation Commune de Base. On va vous mettre dans les conditions idoines pour la réussite de la formation. A la Police, il y a des valeurs à respecter et celui qui ne peut le faire sera exclu », dira-t-il sans management aux jeunes, avant de les inviter à respecter les mesures barrières dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Pour terminer le premier responsable de la Police a remercié les chefs d'Etat-major des différents corps pour la mise à disposition des encadreurs au niveau de l'Ecole Nationale de Police. Selon lui, ses encadreurs militaires sont en train de mener un travail remarquable, en appui de celui mené par les encadreurs de la police. Le Directeur du Centre d'Instruction, le Commandant Soumaila GOITA, ne pouvait que se réjouir de cette visite, et aussi faire part de toute sa satisfaction face aux résultats encourageants déjà perceptibles en seulement moins de deux mois de formation.

Ils sont au nombre de 1736 dont 355 femmes à suivre la formation à l'Ecole Nationale de Police.

■ Yama DIALLO



## Dr Brahim Fomba : Petit commentaire du "discours de démission » d'un président qui "ne démissionnera point » !

**L**e sage Président de Transition Bah N'DAW, d'habitude si humble et posé, serait-il victime du syndrome du pouvoir ? Ce virus contre lequel les politiques cherchent généralement à s'immuniser. Les Maliens ont mille raisons de s'en inquiéter, à l'entendre discourir depuis Abidjan avec la communauté malienne de ce pays. Son intervention l'interpelle lui-même sur les points qui suivent :

- "Nul n'est au-dessus de la loi, même lui Bah N'DAW. Faudrait-il comprendre par l'absurde du contraire comme quoi nul n'est au-dessus de la loi, sauf bien entendu lui Bah N'DAW. Lui Bah N'DAW qui a impunément violé la Charte de la Transition : déclaration des biens en dehors du délai constitutionnel et dans la clandestinité ; signatures de Décrets contraires à la Charte, etc. etc. ... Qui dit mieux ?

- "Aucune personne ne doit grever sauf les malades mentaux" : quels articles de la Constitution, de la Charte ou d'une loi, interdisent, notamment à l'UNTM, de faire la grève en période de Transition. Depuis quand une période de Transition qui s'octroie une Charte et maintient en demi-sommeil la Constitution de 92, serait-elle suspensive de l'exercice d'un droit constitutionnel ? Depuis quand, l'exercice d'un droit condamne-t-il l'auteur à la peine de folie ? Comment le droit va-t-il "s'appliquer à toute personne" comme dit le Président, si ceux qui revendiquent son application sont traités de malades mentaux ?

Quand un acte est juridiquement assis, rien ne sert de chercher à le terrasser. Il faut au contraire le caresser. Ce n'est pas de la faiblesse.

- "Aucune personne consciente ne doit grever en période de Transition". Bien dit Monsieur le Président ! Mais une personne consciente, sans être Président de la République, peut se taper 100 ou 150 millions de FCFA en période de Transition, sans pour autant se faire traiter de malade mental. Heureusement ! Président de Transitions, Vice-président de Transition, Premier ministre de Transition, ministres de



Transition, faux députés CNT de Transition, peuvent bénéficier en période de Transition, des mêmes avantages du régime constitutionnel normal ! Deux poids, deux traitements péculniaires !

- "Le Mali est un bébé..."

Bah N'DAW ne le savait sans doute pas en étant reclus dans sa retraite. Les Maliens qui en ont souffert, le savent parfaitement. Le Mali sous IBK était le même bébé qui marchait à peine et auquel il avait pourtant été demandé de "prendre des bagages et de courir". C'est parce que justement IBK était buté à ce problème qu'au finish, lui Bah N'DAW, peut profiter aujourd'hui du coup d'État qui a sanctionné ce même IBK n'ayant pas eu la recette miracle pour faire courir la bébé Mali. Pourquoi Bah N'DAW a-t-il accepté de s'asseoir sur le fauteuil de IBK auquel on a exigé la même mission impossible ? Les scientifiques nous apprennent que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets.

- "Je ne démissionnerai point » !!!! Cheick Modibo DIARRA, Moussa Mara, IBK, Boubeye, Manassa DANIOKO apprécieront. Ils vont bien rire de ces propos. No comment.

- Bah N'DAW " n'est pas politique et ne connaît pas la politique", alors qu'il l'incarne à son niveau le plus élevé de Chef de l'État ?

Que foutent tous ces communicants du Palais présidentiel qui abandonnent le Président dans ces formules incroyablement déconcertantes ? Il serait peut-être préférable que Bah N'DAW prenne congé de Koulouba et de sa politique pour retrouver la paix dans son champ pendant qu'il est encore temps. Celui qui n'est pas politique et qui ne fait pas la politique a-t-il sa place à la tête de ce pays en faillite ?

- "Pour moi tu fais, si tu ne peux pas, je te prends". En principe, on ne peut prendre que ce qui t'appartient. Rien n'appartient à Bah N'DAW. Tout appartient au Mali, au peuple malien et à aucun individu, fût-il Président de la République ou Chef de l'État. Nul ne pourrait s'arroger ce qui appartient au peuple malien. Pour nous peuple malien, si vous ne pouvez pas Bah N'DAW, on vous prend. On vous retire ce pouvoir confié à vous qui n'appartient qu'au seul peuple malien.

Au total, cette intervention de Monsieur le Président de Transition Bah N'DAW, ressemble bizarrement à l'acte de démission de celui qui dit qu'il ne démissionnera pas.

**Dr Brahim FOMBA Enseignant Chercheur Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJP)**

## Mali : Une transition aux débuts difficiles et militarisés

**L'espoir placé dans les putschistes maliens pour ramener les civils au pouvoir et prendre d'immenses défis à bras le corps après des années de dégradation fait peu à peu place au désenchantement devant la militarisation de la transition et la lenteur des progrès accomplis. Les Maliens ont d'abord salué dans le putsch du 18 août les prémices d'un "Mali nouveau" les éloignant de la violence jihadiste et communautaire, et d'une profonde crise économique, sociale et politique.**



Quatre mois plus tard, "il semblerait que cela soit de la manipulation", dit Boubacar Diawara, docteur en droit public et spécialiste des questions de gouvernance. Les partis, vite évincés des prises de décisions, ont à la quasi-unanimité dénoncé les méthodes des militaires qui, eux, gagnent de plus en plus en influence.

Le Mali est "un pays fragile construit comme un château de cartes", dit M. Diawara, "la junte avait la possibilité d'en consolider les bases, mais ils ne l'ont pas fait".

Les pratiques qui ont eu raison de l'ancien pouvoir déchu, comme le népotisme ou l'immobilisme, ainsi que les réalités n'ont pas radicalement changé pour l'heure.

Les hôpitaux sont débordés par les cas de Covid-19, et une gronde sociale monte avec une grève illimitée de certains services publics. Sur le terrain, les attaques jihadistes sont moins nombreuses, mais il est difficile d'y voir un lien direct avec les changements à Bamako.

Dernièrement, c'est la création du Conseil national de transition qui a fait polémique. Le CNT tient lieu de Parlement pendant les 18

mois qu'est censée durer la période transitoire précédant le retour de civils élus au pouvoir.

– Échec programmé ? –

Les facteurs de nomination de ses 121 membres, et même l'identité réelle de certains d'entre eux demeurent obscurs. D'autres ont été nommés sans avoir postulé.

L'exemple du cinéaste Boubacar Sidibé est parlant : il s'est porté candidat et a été retenu puisque son nom figurait dans les fichiers avec sa date de naissance et sa profession. Mais quand il s'est assis sur son siège lors de la session inaugurale, un homonyme s'est présenté, a indiqué que le siège 101 était pour "le quota des militaires", et le cinéaste a été remercié.

"On est en train de remettre sur la table les mêmes irrégularités procédurales que celles qu'on dénonçait avant", pense Abdourhamane Ben Mamata Touré, ancien directeur de la formation à l'École nationale d'administration.

L'avocat est désabusé : "On a programmé en amont l'échec des réformes qu'on veut engager. Le principe le plus fondamental est la confiance, et nous avons déjà trébuché desus".

Les militaires ont promis de rendre le pouvoir aux civils, mais la place qu'ils se sont arrogée dans l'appareil de transition laisse ouverte la question de leurs motivations.

Parmi les chefs du putsch, une puissante vice-présidence a été taillée sur mesure pour le colonel Assimi Goïta ; le colonel Malick Diaw a été promu président du CNT, tandis que le colonel Sadio Camara et le colonel-major Ismaël Wagué ont pris les stratégiques ministères de la Défense et de la Réconciliation.

Sur les 20 gouverneurs du pays, 13 sont désormais militaires après un train de nominations en novembre.

– Rien que de prévisible –

Certes, le président de transition Bah N'Daw et son Premier ministre Moctar Ouane restent des civils.

Mais la mystérieuse disparition médiatique du premier pendant plusieurs jours a nourri les questionnements sur leur réelle marge de manœuvre. Aujourd'hui, c'est Goïta qui fait tous les choix, Bah N'Daw est là pour signer les décrets et c'est tout", estime le chercheur Diawara.

Pour Mamadou Ismaila Konaté, ancien ministre de la Justice, ceux qui crient à la militarisation "ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes : on a laissé Assimi Goïta désigner le président, le Premier ministre, les trois quarts du gouvernement, la quasi-totalité du CNT".

"Même la Reine d'Angleterre et le Pape ne sont pas capables de désigner autant de personnalités de l'État", ajoute-il.

Un diplomate occidental nuance : "Ceux qui dénoncent la militarisation à outrance oublient que la transition est militaire depuis le début, et que ça ne dérangeait pas grand-monde".

Un autre abonde : "il y a des possibilités de réformes, il faut en profiter !"

En dehors des États-Unis, qui ont suspendu toute assistance militaire le temps de la transition, les autres partenaires du Mali ont pris acte de la situation. Beaucoup plaident la nécessité du pragmatisme.

Face à la presse, le Premier ministre a voulu rassurer : son gouvernement est "à pied d'œuvre pour donner du sens à cette transition" durant laquelle les réformes doivent paver la route à des élections début 2022.

Source : AFP

## Le divorce est consommé entre les inconditionnels de l'Imam Dicko : Boubou Lah met le coordinateur de la CMAS Issa Kaou N'Djim dans ses petits souliers !

Nous l'avions prévu. Le temps et les faits commencent à donner raison à le "Soir de Bamako" : La CMAS risque d'être une coquille vide entre les mains du Coordinateur Issa Kaou N'Djim. Et oui ! Le mouvement hétéroclite au service de l'imam Mahmoud Dicko se vide.



Il enregistre des démissions en cascade à cause de l'inconséquence d'un parvenu. Les Maliens ont vomis le coordinateur de la CMAS tout comme ses anciens alliés, aussi des partis politiques le fuient comme on fuit la peste. L'homme se révèle un traître, voire un monstre sur la scène publique. Il multiplie les attaques ciblées avec le dessein noir de ternir l'image des leaders politiques du Mali. Sans vergogne, Issa Kaou N'Djim s'est livré à une offensive pour charmer les putschistes du 18 Août 2020. Il s'est dédié pour justifier le mépris de toute la classe politique à son endroit. Sans gêne, il jouit d'une place au sein du CNT. Je ne suis ni demandeur, ni preneur, avait-il dit aux Maliens qu'il voulait convaincre sur le sens de son engagement dans le combat du

M5-RFP. Contrairement à ses dires, le Coordinateur de la CMAS n'est pas désintéressé pour toute offre pendant cette phase transitoire. Après avoir eu le poste de membre du CNT, il lorgne le poste de vice-président de l'organe. Lui-même a fait la déclaration de ses ambitions au sein du CNT. Les actes éhontés du Coordinateur de la CMAS lui valent la colère de certains lieutenants de son mentor. Parmi ceux qui s'insurgent contre les déviations du Coordinateur figure l'animateur de Radio, M. Boubou Lah. Dans une émission radiodiffusée, cet inconditionnel de l'autorité morale du M5-RFP crache la vérité au traître. Sans détour, Boubou Lah, sans vouloir offenser l'imam, s'est permis de mettre Issa Kaou N'Djim dans ses petits souliers.

« Il commence à dépasser les bornes. Nous l'épargnons à cause du respect et de l'estime que nous vouons à l'imam Mahmoud Dicko. Sinon on aurait réglé son cas. Il faut qu'il apprenne à se comporter... », a soutenu Boubou Lah dans une émission où il était question des agissements puérils du Coordinateur de la CMAS. Dans une déclaration publique, Issa Kaou N'Djim que l'on soupçonne beaucoup a fait un aveu : « Je suis en mission de l'imam Mahmoud Dicko ». Le Coordinateur de la CMAS a fait cette confidence dans un entretien accordé à un confrère de la place. Ce qui intrigue dans tout cela est dans l'attitude de l'imam. Il ne daigne pas agir pour recadrer son protégé dans ses hérésies...

Source : Le Soir De Bamako

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## Photographie : Un deuxième inter biennal pour les jeunes photographes maliens

Depuis sa nomination au département de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, le travail de la ministre Konaré n'est pas de tout repos. Son combat contre l'oubli de la Culture malienne l'a conduite, ce vendredi 11 décembre 2020, au Parc des Sofas à Dogodouman, dans le Cercle de Kati. Tout un symbole de la résistance de l'armée de Samory Touré à la pénétration coloniale.



**A**u Mali, la deuxième édition de l'Inter biennale de la photographie a commencé le 1er décembre. Elle se poursuit jusqu'au 15 janvier à Bamako. Un événement organisé entre les fameuses biennales de la photo de Bamako, d'où son nom, et spécifiquement consacré aux jeunes photographes maliens. Objectif : favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes. Avec des expositions, mais aussi des parades au cœur de la ville.

Quinze photographes, sur une soixantaine de candidats, ont été sélectionnés. Leurs œuvres sont exposées au parc national de Bamako et dans trois autres lieux de la capitale malienne : la Maison africaine de la photographie, l'Institut français du Mali et la Bamako Art Gallery. Des œuvres diverses, sans thème imposé.

À l'initiative de cet événement, Seydou Camara, président du Réseau des photographes du Mali : « Les jeunes photographes ont travaillé selon leurs choix sur des thèmes différents. D'autres travaillent sur la photographie de la rue, le travail sur le quotidien des jeunes dans la rue. Il y en a d'autres qui ont travaillé sur des portraits en studio, d'autres ont travaillé sur des thèmes vraiment très conceptuels, comme un jeune qui a travaillé sur l'esclavage en Libye. Donc, beaucoup de jeunes ont travaillé à leur manière sur différents sujets. »

### À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Et la particularité de ce festival photographique, c'est d'aller à la rencontre des habitants, au cours de grandes parades de rue. « Nous voulons démocratiser la photographie,

si la population n'est pas au courant, donc on n'a rien fait. Au lieu que les gens viennent voir les photos, nous allons passer devant les portes de la population malienne. En même temps, je profite toujours pour rendre hommage à nos aînés, c'est-à-dire Malick Sidibé parce que le début des parades comment au studio de Malick en passant par le studio de Sakali. Donc, on va passer là-bas, jusqu'au parc national », ajoute Seydou Camara.

Trois lauréats seront récompensés par un jury composé de personnalités de la photo et de la culture. À la clef : de l'argent, mais aussi une exposition et l'accompagnement, pendant un an, d'un photographe professionnel du continent.

Source : RFI

# Côte d'Ivoire : Le président Ouattara prête serment pour un troisième mandat

Ce lundi s'est tenue la cérémonie d'investiture au palais présidentiel d'Abidjan. Alassane Ouattara a prêté serment pour un troisième mandat à la tête du pays.

La cérémonie s'est achevée en début d'après-midi. Les invités ont alors commencé à quitter le palais présidentiel. Des invités parmi lesquels figuraient une douzaine de chefs d'État de la région comme le Nigérien Mahamadou Issoufou, le Togolais Faure Gnassingbé, le Ghanéen Nana Akufo-Addo ou encore le Burkinabè Roch Marc Christian Kaboré. Des chefs d'État pour lesquels Alassane Ouattara a eu un mot. La France a été représentée par son ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. L'ancien président Nicolas Sarkozy était également.

## La question du troisième mandat

Alassane Ouattara a prêté serment sur la Constitution, puis c'est le président du Conseil constitutionnel, Mamadou Koné, qui a pris la parole et prononcé une longue allocution en revenant sur ce fameux débat sur la légalité ou l'illégalité de la candidature d'Alassane Ouattara à un nouveau mandat. Il a déploré que « ce débat ait d'ailleurs quitté son domaine naturel, à savoir le droit, pour devenir un débat politique et que tout le monde y soit allé de son interprétation. Quand le Conseil constitutionnel déclare qu'un candidat est éligible, il est éligible. Et quand le Conseil constitutionnel déclare qu'un candidat est élu, il est élu », a conclu Mamadou Koné.

## Vers un ministère de la Réconciliation nationale

Ensuite, Alassane Ouattara a reçu le grand collier de l'Ordre remis par la grande chancelière Henriette Diabaté. Puis, il a pris la parole et a longuement remercié les chefs d'État pour leur présence, ainsi que les autres invités, remerciements également aux électeurs. Puis Alassane Ouattara est revenu sur le scrutin du 31 octobre qui « a donné lieu à des violences et des actes intolérables constitutifs d'infra-



ctions pénales. Ces actes graves ne doivent pas rester impunis ».

Puis il a annoncé la création dans les jours qui viennent d'un ministère de la Réconciliation nationale. « Ce département ministériel aura pour mission de faire une évaluation de nos actions avec pour objectif le renforcement de la cohésion nationale et de la réconciliation des filles et des fils de notre chère Côte d'Ivoire », a précisé le chef de l'État.

Le président ivoirien a aussi exhorté son Premier ministre, Hamed Bakayoko, à reprendre les discussions avec les partis politiques dans la perspective de la tenue des législatives d'ici la fin du premier trimestre : « J'invite l'ensemble des partis politiques à saisir cette opportunité », a encore déclaré Alassane Ouattara. Les grandes lignes de sa politique Dans son discours d'une trentaine de minutes, le président ivoirien a aussi présenté les grandes lignes de son nouveau quinquennat qui sera, assure-t-il, axé sur le social, l'éducation et la santé. « Pour ce nouveau mandat, notre réussite économique doit se mesurer, au-delà de la croissance, par notre capacité à offrir plus d'opportunités à chaque citoyen ivoirien aspirant au bien-être, notamment chez les jeunes. La priorité de notre action sera centrée sur l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes », a-t-il déclaré.

En annonçant cela, Alassane Ouattara a également pris l'engagement « de faire reculer davantage la pauvreté à travers l'émergence d'une classe moyenne encore plus importante au cours du prochain quinquennat » et d'accroître la lutte contre la corruption, dont les cas « seront sévèrement réprimés », a-t-il promis.

Les annonces du président Alassane Ouattara vont dans le bon sens, selon Issiaka Sangaré, le secrétaire général et porte-parole du FPI, le Front populaire ivoirien soutenant Pascal Affi N'guessan, mais « elles doivent se concrétiser ».

« Nous attendons de voir la suite qui sera donnée concrètement à toutes ces annonces-là. Nous les accueillons dans la mesure où l'opposition n'a pas manqué de relever le fait qu'il était important d'aller au dialogue. Il est important que ces actes soient suivis d'un ensemble de commencement d'action, notamment la libération de Pascal Affi N'Guessan. Pour le Front populaire ivoirien, c'est une priorité parce qu'elle va permettre de lancer le dialogue et toutes les actions essentielles à la cohésion nationale », explique le porte-parole du FPI.

Source : RFI

## Dr Ousmane Kaba et Makalé Camara à l'investiture d'Alpha Condé : Ce que ces deux ex-candidats ont dit à la presse



**S**elon le constat fait par GuinéeNews sur place, Dr Ousmane Kaba du PADES et Hadja Makalé Camara du FAN viennent de faire leur entrée au palais Mohamed V (9H30).

Interrogé à son arrivée, Dr Ousmane Kaba, a déclaré ceci à la presse : « je pense qu'il faut être un bon perdant et l'inviter lui aussi (Alpha Condé, ndlr) à être un bon gagnant. C'est-à-dire un président qui va rassembler tous les Guinéens et il doit pouvoir relever tous les défis pour ce peuple. »

Quant à Makalé Camara, elle estime que sa

présence à cette cérémonie de prestation de serment est simplement un acte républicain. « La Guinée est au-dessus de tout le monde. C'est un acte républicain. Si le président de la République prend sur lui l'initiative de m'inviter à son investiture en tant que citoyenne, c'est mon devoir de répondre et de mettre la Guinée au-dessus de tout. Nous sommes à une investiture, ce qui signifie qu'il y a un président qui va être officiellement installé aujourd'hui. Alors je pense qu'il faut sauter le pas, penser à la Guinée, à son développement et à son avenir. Construisons ensemble, mains

dans la main pour que ce pays connaisse la prospérité tant attendue par le peuple résilient de Guinée. »

A la question de savoir s'ils sont prêts à travailler avec Alpha Condé, ils ont opté pour le silence.

A noter aussi que Dr Faya Millimouno du BL est aussi présent parmi cette palette d'invités qui sont en train de rallier le palais Mohamed V, le site qui abrite cette investiture du président Alpha Condé.

Source : GuinéeNews



## Fangantigui : Nouhoum Bakayogo dit Ivo, une force indéboulonnable

La huitième édition de la compétition de développé couché dénommée " Fangantigui" s'est déroulée, le dimanche 06 décembre 2020, sur le terrain Municipal de l'Hippodrome. Placée sous la présidence du président de la fédération malienne de Boxe Nafaraba Keïta, parrain de l'événement, en présence de Abdoulaye Koné dit Ladjaba, l'organisateur principal et une pléiade d'invités amoureux du développé couché, cette huitième édition a enregistré la participation de plusieurs champions de la discipline dont celui du Burkina Faso, Siribien Idrissa. Mais Nouhoum Bakayogo a montré qu'il reste une force indéboulonnable en remportant le trophée pour la troisième année consécutive inscrivant ainsi son nom en lettre d'or sur le palmarès de la compétition.

**P**our la troisième année consécutive, Nouhoum Bakayogo vient de soulever le plus prestigieux des trophées en développé couché du Mali. Il devient ainsi la force indéboulonnable qui ravage tout sur son passage. Si Manhi Dembélé était parvenu à remporter deux trophées de suite, personne n'était parvenu à garder le trophée durant trois ans depuis le début de la compétition, et Nouhoum Bakayogo a réalisé cet exploit, le dimanche 06 décembre 2020. La huitième édition de la compétition de développé couché a tenu en haleine le public sportif bamakois venu nombreux pour être le témoin oculaire de la démonstration de force des amoureux du développé couché de la capitale malienne et du champion du Burkina Siribien Idrissa. La vingtaine de participants devait au début soulever la barre de 150 kg à huit reprises. Dans cette phase, beaucoup de conquérants au titre tombèrent. A 160 kg aussi certains sont tombés. Les deux plus résistants, à savoir le champion sortant Nouhoum Bakayogo dit Ivo et Siribien Idrissa du volcan du Burkina Faso, mettent la barre haut et maintiennent le suspense, au grand bonheur des amoureux du développé couché. Les arbitres, pour départager les deux protagonistes, mettent la barre à 220Kg que les lauréats devaient soulever. Le champion du Burkina Faso, malgré sa pugnacité, ne parvient pas à soulever la barre et le champion sortant Nouhoum Bakayogo la soulève sans ambages reconquérant sa couronne qu'il avait mise en jeu sous les brouhahas de ses fans venus nombreux pour le soutenir et remporte le trophée des "fangantigui" pour la

troisième année consécutive. Le vice-champion Siribien Idrissa a eu une enveloppe et un trophée. «C'est une intense joie qui m'anime en ce moment. Cette victoire est le fruit des

efforts consentis durant toute l'année. J'aimerais que les autorités maliennes soutiennent cette discipline sportive à hauteur de souhait pour qu'elle se développe », a déclaré Nouhoum Bakayogo. Le parrain de la septième édition, Nafaraba, s'est réjoui de l'esprit de fair-play des lauréats, tout en rassurant l'organisateur principal Abdoulaye Koné Aldabra que son accompagnement ne fera pas défaut afin de permettre à la discipline de prendre son plein envol. Abdoulaye Koné dit Aldabra a félicité Nouhoum Bakayogo et tous les participants au tournoi pour leur combativité. Il a lancé un pressant appel à l'endroit des opérateurs économiques et tous les amoureux de la discipline à financer l'événement dans le but de permettre aux pratiquants de la discipline de sortir de l'ornière et de vivre de la discipline.

**Moussa Samba Diallo**  
Source: Lerepublicainmali





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Mieux que personne, vous savez apaiser l'ambiance. Votre autorité rassure vos collaborateurs. Votre chef pourrait vous convoquer pour une évolution. Peu à peu, vous avancez vers un poste idéal. Mais des étapes sont encore utiles pour être épanoui.

Économiser est nécessaire. Uranus en Taureau vous donne des journées intenses. Vous faites des dépenses pour compenser. Ces frais peuvent concerner différentes choses. Des articles pour votre voiture et l'habitation vous plaisent. Fixez une limite.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Très déterminé, rien ne pourra vous détourner de vos objectifs professionnels. Ce serait plutôt un bon point, sauf que vous n'en ferez qu'à votre tête et que vous n'écoutez pas vos collègues qui vous reprocheront de ne pas tenir compte de leurs avis.

Saturne l'économe et Pluton l'intransigeant surveilleront votre gestion. À vous d'être rigoureux, car ils auront l'œil et traqueront les failles, sans concession. Ils seront aussi de bons conseils en vous suggérant de placer convenablement votre argent.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Les astres vous soutiennent professionnellement. Si vous vous lancez dans une nouvelle réalisation, même chose, vous êtes épaulé. Vous pourriez obtenir une aide financière pour finaliser un projet. C'est un bon départ qui s'avère positif pour la suite.

Des mouvements financiers sur vos comptes vous feront sûrement penser que votre situation bancaire ne va pas si mal que cela, même après la période des fêtes. Restez prudent, car le temps d'un instant, une dépense imprévue va venir vous faire douter.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous risquez de vous exprimer de façon incorrecte au travail. Le carré Mercure/Uranus amène contradiction et refus de la discussion ! Prudence, car vos collègues ne sont pas habitués à vos sautes d'humeur, restez dans le contrôle, vous pourriez les décevoir.

Une vigilance s'impose aujourd'hui concernant votre argent. Vous risquez, de par le carré Vénus/Mars, de faire des dépenses inconsidérées pendant cette journée. Essayez, dans la mesure du possible, d'épargner votre porte-monnaie de votre mauvaise humeur !



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

L'activité professionnelle vous fatigue. Le stress et l'attente de résultats entraînent des difficultés. L'ambiance devient pesante. Les collègues qui étaient vos amis, deviennent vos rivaux. Il est préférable de garder vos distances avec un collaborateur.

Les frais ne sont plus ce qu'ils étaient. Vous devez revoir votre façon de dépenser. L'argent doit d'abord passer par des charges. Les achats liés aux gadgets sont mis de côté. Vous devez freiner aussi sur les délicates attentions qui font plaisir.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous serez amené à vous exprimer dans votre sphère professionnelle et vous aurez intérêt à mettre sérieusement au point vos arguments. Votre sens analytique jouera en votre faveur et vous donnera quelques bons points pour être écouté attentivement.

On vous présentera une proposition qui ne correspondra pas du tout à vos attentes. Vous aurez donc tout intérêt à la refuser. En cherchant activement, vous pourriez tout à fait rebondir sur une autre opportunité, qui vous sera bien plus profitable.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Des changements s'annoncent dans le travail, il semblerait que vous ne soyez pas prêt à les recevoir. Vous n'êtes pas dans un bon état d'esprit, du coup vous avez du mal à vous concentrer sur le professionnel. Faites une pause de 24 heures.

Les astres vous recommandent de faire attention à vos dépenses. Votre budget n'est pas aussi stable que vous le pensez, même si vous essayez de vous persuader du contraire. Faire un effort est la meilleure décision que vous pouvez prendre actuellement.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Votre nervosité et votre impulsivité vous jouent des tours au travail. Vous ne supportez ni autorité ni obligations, aujourd'hui ! En plus, vous vous sentez découragé et avez l'impression que tout se ligue contre vous, l'impuissance vous envahit.

De la prudence vous est demandée, car le carré Mars/Vénus peut vous pousser à faire des dépenses excessives. Votre nervosité d'aujourd'hui risque de se décharger sur votre porte-monnaie ! Essayez d'éviter d'en arriver là, vous pourriez le regretter.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Vous guidez facilement vos collaborateurs dans l'activité. Les tâches peuvent se faire dans de nouveaux bureaux. Du remue-ménage arrive dans votre service. Il faut s'adapter rapidement ! Une formation est possible. Elle devrait apporter des bagages.

Vous êtes raisonnable quand cela est nécessaire. En ce moment, vous commencez à réaliser des économies. Il faut faire attention aux coups de cœur. Des gadgets, sacs et accessoires pour les voyages, vous attirent ! Dépensez en payant en plusieurs fois.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous vous fiez à votre intuition pour prendre la bonne direction. Votre charisme, mélange subtil de bienveillance et de fermeté vous ouvrira des portes. Dans le travail, ces deux qualités vous permettront de gagner la confiance de votre hiérarchie.

Focus sur vos finances avec un Soleil pris en sandwich entre Pluton et Mercure. Vous devrez être attentif aux dépenses inutiles. En affaire, rien ne sera gagné non plus et malgré vos efforts, une négociation risquera de piétiner ou être dans une impasse.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous recevez le soutien tant attendu côté professionnel. Il était temps ! Cependant, vous êtes face à un choix important, avec pour possibilité de faire évoluer un projet ou celle de prendre une direction opposée. Il n'y a que vous pour décider.

Réduire les coûts surtout après la période des fêtes vous aidera à faire des économies. Des petits gains provenant d'activités occasionnelles vous permettent de gagner des bonus, c'est l'occasion de ne pas toucher à votre salaire.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Mars étant mal aspecté aujourd'hui, les relations au travail sont compliquées. Vous êtes de mauvaise humeur, nerveux et même susceptible, ce qui n'arrange rien. Toutes les mauvaises conditions sont réunies pour vous gâcher votre journée professionnelle !

Soyez vigilant aujourd'hui, car le carré Vénus/Mars risque de vous amener également des perturbations dans vos finances. Effectivement, vous pourriez faire des dépenses inconsidérées et même parfois excessives, la prudence s'impose dans ce domaine.

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous